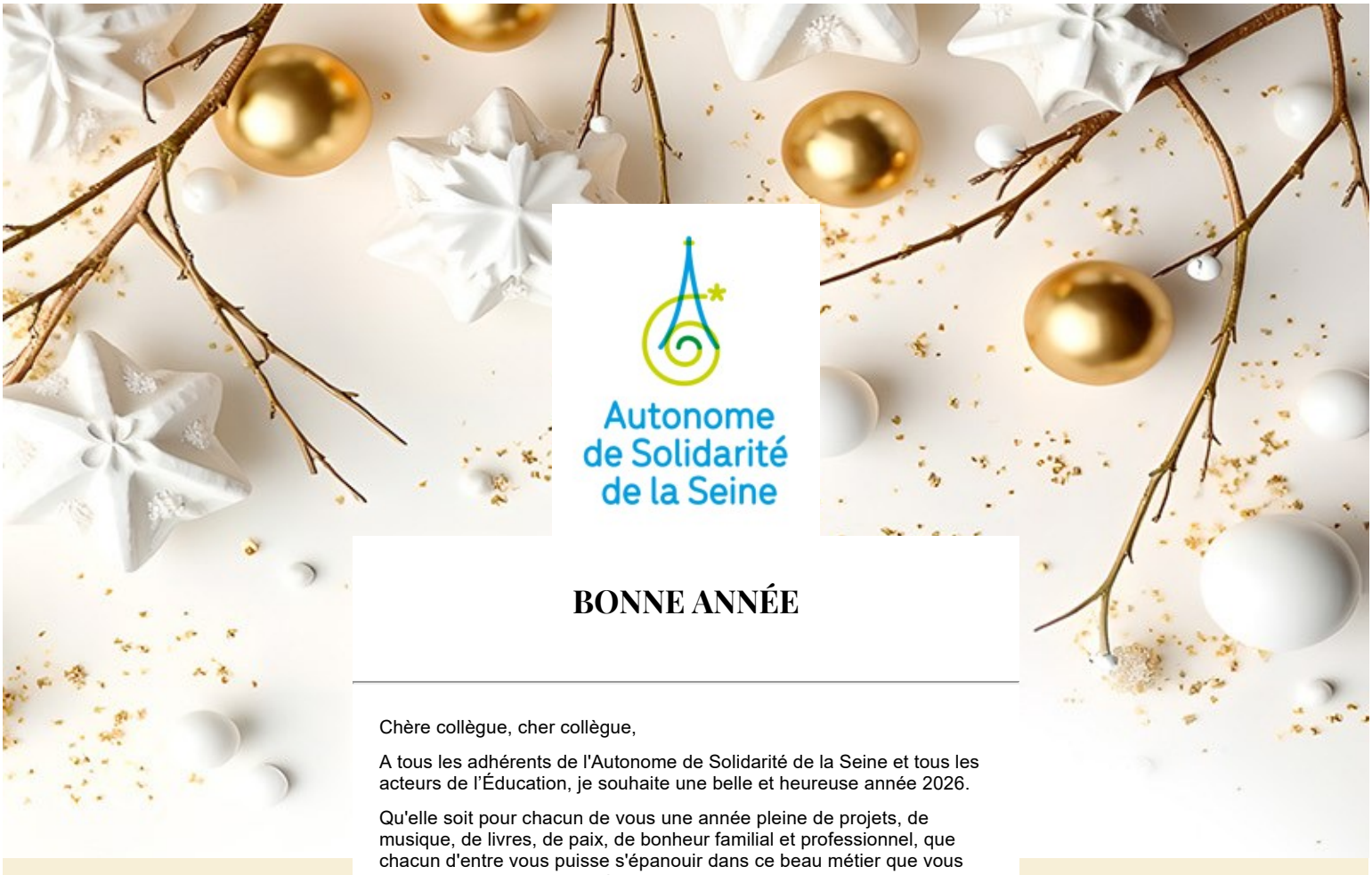

BONNE ANNÉE

Chère collègue, cher collègue,

A tous les adhérents de l'Autonome de Solidarité de la Seine et tous les acteurs de l'Éducation, je souhaite une belle et heureuse année 2026.

Qu'elle soit pour chacun de vous une année pleine de projets, de musique, de livres, de paix, de bonheur familial et professionnel, que chacun d'entre vous puisse s'épanouir dans ce beau métier que vous exercez souvent avec passion.

Et comme chaque année depuis 1913, quel que soit le métier que vous exercez dans le cadre de l'Éducation, l'Autonome de Solidarité de la Seine sera présente à vos côtés pour vous apporter
- les conseils de notre avocat conseil Maître LA FONTAINE,
- notre soutien dans les affaires d'ordre moral (agression, diffamation,...)
- notre solidarité dans toute difficulté rencontrée
- l'accompagnement de Maître POUSSIN devant les tribunaux, si nécessaire.

Vous êtes inspecteur, directeur, vous souhaitez que vos équipes reçoivent une formation concernant les responsabilités des enseignants ou tout problème rencontré par les équipes, n'hésitez pas à contacter Coralie SIMIER ou directement Maître LA FONTAINE qui y répondra avec plaisir.

L'Autonome de Solidarité de la Seine est une association loi 1901.
Toutes nos interventions sont bénévoles.
N'hésitez pas à nous contacter.
Faîtes nous connaître autour de vous.
EN CAS DE QUESTION, SOUCIS, INSULTE, ANGOISSE,NE RESTEZ PAS SEUL(E).

Bonne année à tous.

Alain FICHOU
Président de l'Autonome de Solidarité de la Seine

Se désabonner • Politique de confidentialité

Autonome de Solidarité de la Seine
14 B Passage du bureau - 75011 PARIS
Numéro de téléphone : 01 58 30 83 00
contact@autonome-seine.com
www.autonome-seine.com

Copyright © Autonome de Solidarité de la Seine, Tous droits réservés.